

## De la structure du lien du dispositif ternaire de la passe à une école de la psychanalyse<sup>1</sup>

Lorsque Lacan invente le dispositif de passe en 1967 pour donner aux analysants qui le demandent la chance de témoigner de leur désir d'analyste, les coordonnées structurales qui l'accompagnent sont les mêmes que celles qu'il expose dans *L'acte psychanalytique* pour la fin de l'analyse et que nous résumerons comme suit.

Dans une certaine mesure cette nouvelle version prolonge celle de 1964 puisqu'au terme de l'analyse s'opère une dissociation et une répartition des deux termes du fantasme,  $\$$  et  $a$ , l'un allant du côté de l'analyste ( $a$ ), l'autre de celui de l'analysant ( $\$$ ). Toutefois la référence nouvelle au sujet supposé savoir (auquel Lacan avait déjà rattaché le transfert en 1964) et pas seulement à l'idéal du moi, précise les coordonnées de cette fin. Elle introduit alors la notion de destitution subjective, en rapport avec la constitution du sujet représenté par un signifiant pour un autre signifiant, d'un sujet partenaire du savoir et du sexuel.

À la fin de l'analyse il y a destitution subjective de l'analysant avec d'un côté le  $\$$  « symbolisé par ce moment foudroyant de l'entre deux mondes d'un réveil du sommeil hypnotique » et de l'autre côté le  $a$  qui a été paré des revêtements narcissiques de l'amour. L' $a$  de l'analysant se révèle du côté de l'analyste (l'analyste est le semblant de cet objet), comme chute, déchet, résidu de savoir et de jouissance, il se révèle comme cause de désir. Il y a désêtre du sujet supposé savoir. L'analyste aura été le sujet supposé savoir quand sa fonction se réduit à celle de semblant d'objet  $a$ . L' $a$  est l'« aura été » du sujet supposé savoir.

Il n'y a pas d'algorithme de la fin d'analyse dans la version de 1967. L'algorithme du transfert est là pour signifier le début de l'analyse et son point de bascule possible à partir de la place de semblant d'objet  $a$  qu'occupe l'analyste (et non de la place de sujet supposé savoir), objet  $a$  qui se révèle *in fine* dans cette bascule même.

Lacan parle déjà à ce moment d'une levée du symptôme à la fin de l'analyse qui peut n'être pas complète. Toute la vérité du symptôme ne devient pas savoir, il y a un reste : l'objet  $a^2$ .

En même temps qu'il s'articule à la fin de l'analyse, ce dispositif prend place dans l'EFP comme une pièce dans l'ensemble du fonctionnement de celle-ci avec lequel elle est solidaire, notamment elle est en rapport avec la désignation des AME.

---

<sup>1</sup> Reprise de l'intervention publique du Collège de la passe faite à Paris le 20 juin 2009.

<sup>2</sup> Jacques Lacan, *L'acte psychanalytique*, 20 mars 1968, inédit.

La passe se situe donc à la jonction de ce que Lacan appelle à ce moment l'intension et l'extension de la psychanalyse, elle est la raison de cette jonction.

Or, le 16 novembre 1976, dans son séminaire *L'insu que sait de l'une-bévue c'est l'amour*, Lacan présente une autre version de la fin de l'analyse que celle de 1967, celle de l'identification au symptôme<sup>3</sup>. D'autre part, l'EFP est dissoute en 1980 et aujourd'hui il existe une multiplicité d'associations issues de cet événement. Autrement dit, tant du point de vue de l'intension (la fin de l'analyse) que de l'extension les conditions de la passe ont changé. La question est donc : dans quelle mesure la passe s'est-elle adaptée à ces changements ? Si sa référence reste la situation de 1967, n'est-elle pas en décalage avec ce qui peut se dire aujourd'hui de la fin de l'analyse et de sa place dans une école ? Et alors il faudrait rendre compte de ce décalage. Sinon, comment la faire correspondre aux coordonnées actuelles de l'intension, en prenant pour point de départ l'identification au symptôme, et de l'extension en tenant compte de la dispersion des analystes dans ou hors de multiples associations ?

Si la passe doit garder peu ou prou un rapport avec la fin de l'analyse didactique, même s'il n'est pas de simultanéité chronologique, alors il faut admettre qu'elle doit au moins se référer à l'identification au symptôme. D'autre part si elle ne veut pas ignorer que nous ne sommes plus au temps de l'EFP, si elle ne veut pas faire perdurer celle-ci comme modèle imaginaire, source d'idéalisations qui la pervertissent, nous devons réfléchir aux particularités des liens structuraux qu'elle peut entretenir avec une association de psychanalyse aujourd'hui.

C'est ce que nous commençons à faire dans cet article.

---

<sup>3</sup> Cf. nos remarques dans les *Cahiers de la lettre lacanienne*, n° 18.

*Sortir de la confusion dispositif- école, après celle entre cure et dispositif*

Dans ce qu'on appelle « la passe », il y a plusieurs temps et plusieurs lieux. C'est même pléonastique, sinon on ne pourrait parler de quelque chose qui passe, d'un temps à un autre, d'un lieu à un autre. Le temps et le lieu ne se répartissent-ils pas d'ailleurs dans les fonctions du passeur et du passant ? Or, il est difficile de cerner ce qui par définition est devenir, passage, transformation. La transformation est à la base de l'identification ainsi que Lacan l'a indiqué dès le *Stade du miroir*. C'est une raison pour laquelle l'identification au symptôme doit être une référence présente dans la passe.

Certes la nomination Analyste de l'École, AE, donne nom à ce qui passe, elle fixe dans l'espace, l'habitat de la lettre le temps de ce qui passe, même si de toute façon il y a de la perte. Mais qu'est-ce qui passe, où ça passe ? En quels temps ? En quels lieux ? Ce sont des questions qui ne peuvent pas ne pas se poser dès lors que la passe donne lieu à nomination et que l'on réfléchit aux effets d'une nomination sur le passant et sur le collectif.

Pour reprendre une question soulevée par Lacan<sup>4</sup>, il y a dans la passe quelque chose qui du même coup fait espace et temps. Nous allons donc essayer de déplier la « pliation<sup>5</sup> » des coordonnées spatiales et temporelles habituellement condensées dans le terme « passe ».

Quand on parle de la passe, on entend en général « le dispositif ». Une équation s'impose : la passe = le dispositif de passe. Cette confusion est source d'erreurs et a servi de prétexte à critiquer la passe et à opposer Lacan à Lacan.

Jacques-Alain Miller y avait déjà réagi en 1977 dans un article où il discerne une passe 1 et une passe 2, la procédure de la passe du moment de la passe dans la cure, l'une venant « redoubler » l'autre, pour reprendre le terme de Lacan dans son Adresse au jury d'accueil<sup>6</sup>. « La passe comme "simple" ne s'isolerait point en tant que telle sans son "doublement". C'est pourquoi, aussi bien, il n'y en a qu'une mais redupliquée, puisqu'elle n'advient que par rétroaction<sup>7</sup>. » Il n'est pas sûr que ce lien de redoublement ait été suffisamment éclairci. Sans doute est-ce l'une des raisons de la difficulté de parler de la désignation des passeurs dans la cure, eux qui, dit Lacan, « sont la passe ». Nous voudrions contribuer à relancer le débat et pour cela ne pas le couper d'un questionnement sur un autre lien de redoublement, resté à ce jour dans l'ombre, celui du dispositif à l'école proprement dite, lien que l'on pourrait appeler passe

---

<sup>4</sup> Jacques Lacan, *Les non dupes errent*, 9 avril 1974, inédit.

<sup>5</sup> Terme utilisé par Lacan dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, le 27 mai 1964 : « [...] la pliation à tout sens de l'interprétation du rêve parce que le sujet occupe diverses places, mais ça n'a pas tout sens ». Ce néologisme n'apparaît pas dans la version du Seuil.

<sup>6</sup> Jacques Lacan, *Scilicet* 2/3, p. 50 et « Discours à l'EFP », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 271.

<sup>7</sup> Jacques-Alain Miller, « Introduction aux paradoxes de la passe », *Ornicar ?*, n° 12/13, Paris, 1977.

2 et passe 3. L'articulation du dispositif à l'école est quelque chose qui commence seulement à émerger comme question.

Posons donc que la passe s'effectue dans la traversée de trois temps et trois lieux : la cure, le dispositif, l'école. Ils existent, ils sont trois.

Les questions sont : quelle est leur articulation ? Est-il possible de définir une structure qui les articule ? Jusqu'à quel point sont-ils dépendants les uns des autres et agissent-ils rétroactivement ?

Commençons par dire quelques mots sur la différenciation de la passe dans la cure et de son redoublement dans le dispositif. Pourquoi un dispositif ?

Le pourquoi est évidemment lié au moment où Lacan fait l'acte de sa « Proposition ». Le dispositif propose de fournir une réponse à la question qui se pose à la fin de l'analyse didactique (celle qui mène un analysant à devenir psychanalyste et étant donné que chaque analyse est possiblement à même d'y conduire quiconque) dans sa version de 1967 : pourquoi un analysant veut-il occuper la place de l'analyste à la fin de son analyse, si ce n'est pas par identification à son analyste mais qu'au contraire la fin de l'analyse révèle « l'inessentiel du sujet supposé savoir » ? Pourquoi vouloir occuper cette place de sujet supposé savoir pour d'autres au moment où cette figure tierce déchoit ?

Le « au moment où » est à interroger. Il peut se décomposer en deux temps :

- celui de la chute du sujet supposé savoir qui se produit dans et par l'analyse, moment qui peut être repérable dans l'analyse ;
- celui de déclarer vouloir occuper la place d'analyste.

Une question est de savoir s'il y a corrélation entre ces deux temps et si oui, laquelle. Cette corrélation peut tout à fait se faire sur un mode pervers, par inversion des valeurs : devenir analyste pour réussir là où son analyste est supposé (à tort ou à raison) avoir raté, vouloir écouter des analysants au-delà du point où son analyste est supposé ne pas avoir entendu<sup>8</sup>. Il peut aussi s'agir, sur un mode plus névrotique, d'occuper la place du sujet supposé savoir pour devancer sa chute, l'empêcher, ou encore le mettre en conserve, sinon en réserve. Un mode plus psychotique est de laisser tomber la supposition du sujet supposé savoir, au profit d'un sujet du savoir.

Alors pourquoi le dispositif ? Parce que celui-ci constitue une extériorité à l'analyse, une extériorité interne, ou intériorité externe, il fait et ne fait pas partie de l'analyse, il en présente une dimension topologique de bord, temporelle et spatiale. Il s'impose car il y a une difficulté logique à résoudre la question seulement dans la cure analytique, c'est-à-dire une difficulté à rendre compte dans l'analyse elle-même de ce qui y met fin. La fin est toujours anticipée et il faut des scansions pour la vérifier (deux dans le temps logique). Le dispositif est une de ces scansions.

---

<sup>8</sup> Je me réfère à un article de François Peraldi, « La castration sadique-anale de votre père », Paris, *Études Freudiennes*, 1978.

D'autre part, on ne saurait soutenir dans l'analyse, en tant qu'analysant, ce qui concerne sa place d'analyste, la dimension d'acte de celle-ci. L'acte il faut le faire et, par structure, l'acte analytique n'est pas la tâche analysante pour reprendre la distinction de Lacan dans *L'acte psychanalytique*.

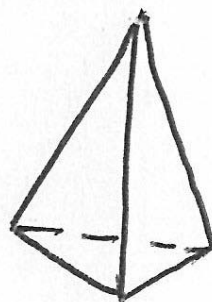
C'est pourquoi il faut une extériorité. En ce sens d'ailleurs un rapprochement avec le contrôle peut être effectué : on ne parle pas dans la même position comme analysant « simple » et comme analysant « redoublé », mis en position d'analyste par un autre analysant. En pratique le temps du contrôle doit se différencier du temps de la séance car ce n'est pas pareil de parler d'un analysant pendant sa séance et pendant un temps de contrôle. La différence avec la passe est que les deux temps en contrôle peuvent se passer avec le même analyste.

La justification que nous donnons du dispositif de passe se réfère bien entendu à la version de la fin de l'analyse de 1967. Cette justification persiste-elle avec un autre repérage de la fin de l'analyse ? Ce n'est pas impossible et pourrait alors être lu comme recouvrant un écart structural entre la fin de l'analyse et la passe, écart qu'on constate dans l'expérience au niveau chronologique. La version de 1967 fournirait alors une sorte de matrice, de noyau structural dont la validité demeurerait quelles que soient les variations de la fin de l'analyse. Ce noyau structural serait précisément celui de coordonnées de *l'acte* analytique dont Lacan a jeté les fondements en 1967 et qui ne semblent pas devoir être remis en cause. Toutefois, il reste que même dans ce cas de figure on ne puisse faire l'économie d'un *aggiornamento* de la passe en fonction au moins de la version de l'identification au symptôme.

### *Trois lieux, trois temps*

Avant de poursuivre l'examen de la structure des trois temps et lieux (cure, dispositif, école) de la passe et de leur articulation, nous présenterons la figure topologique qui les soutient, sans repasser par les étapes de son élaboration.

Cette figure est familière aux lecteurs des séminaires de Lacan, où elle apparaît très tôt. Il s'agit du tétraèdre. Il a quatre faces, 6 arêtes, 4 sommets :



*Figure 1*

Je n'évoquerai pas tous les usages faits par Lacan de cette figure, seulement celui qui se trouve dans la séance du 6 décembre 1967 de *L'acte*

*psychanalytique*, où il présente son dépliage qui supporte l'articulation de plusieurs ternaires : RSI ; jouissance, savoir, vérité ; plaisir, idéalisation,  $\$$ , entre autre :

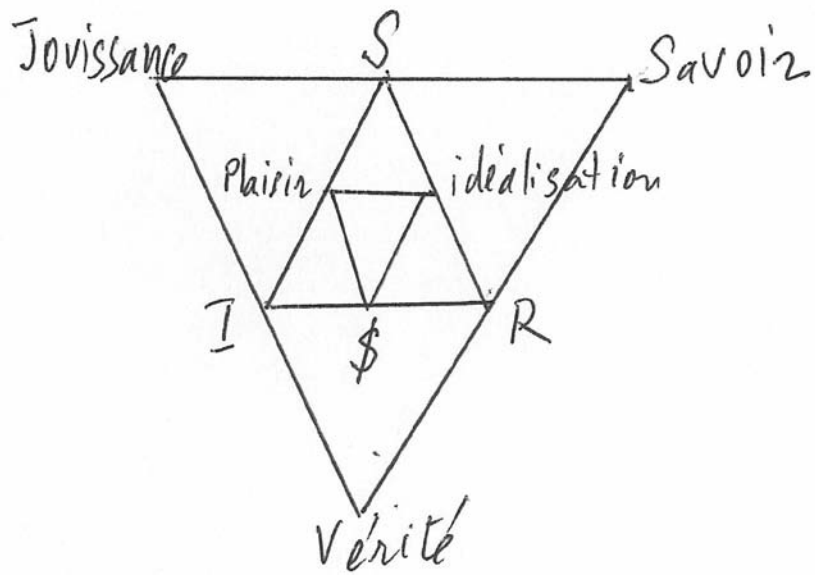


Figure 2

Cette figure est le dépliage et la mise à plat d'un tétraèdre :

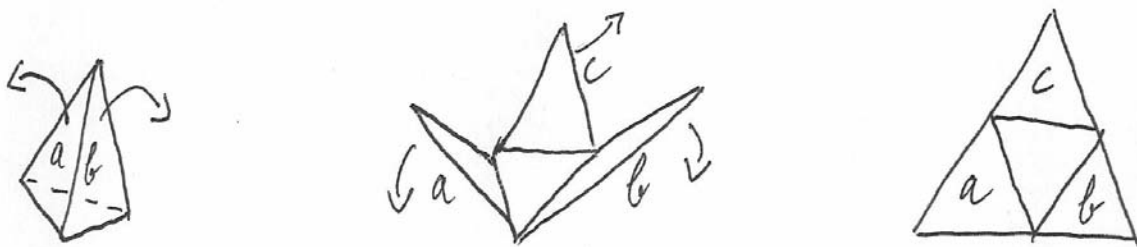


Figure 3

Je propose de considérer que les trois lieux et trois temps de la passe, cure, dispositif, école, correspondent aux trois surfaces triangulaires a,b,c, dont les jointures sont R,S,I selon la disposition dans *L'acte psychanalytique* :

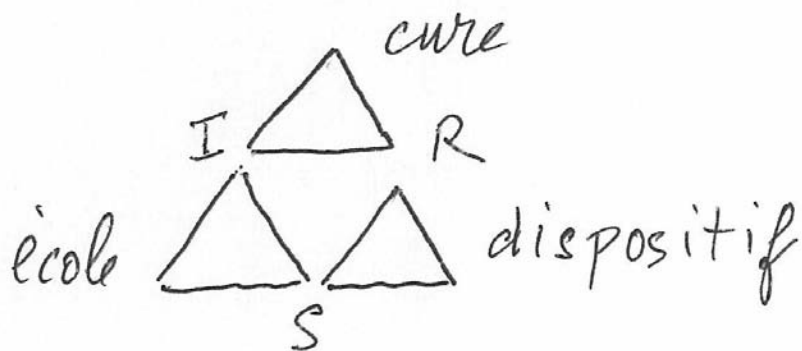


Figure 4

Aux sommets je mets les désignations suivantes :

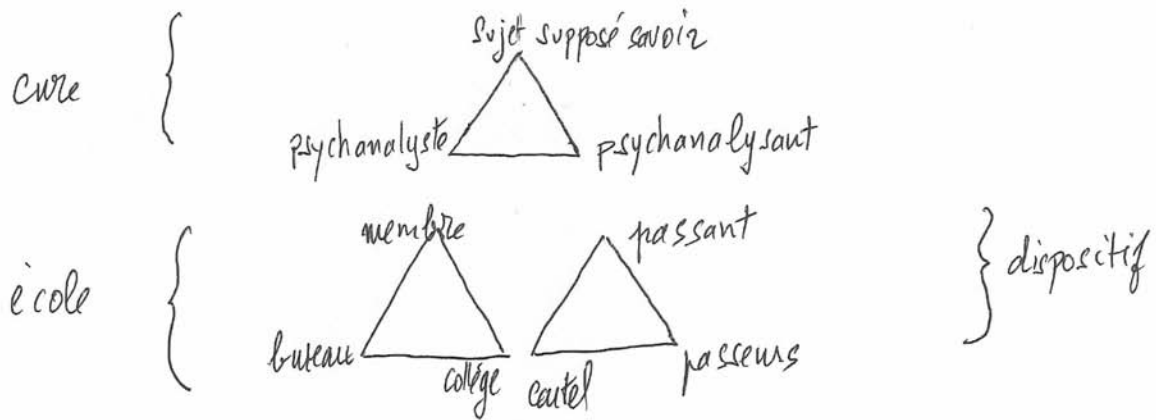


Figure 5

Les triangles rapprochés pour représenter le tétraèdre mis à plat, on obtient :

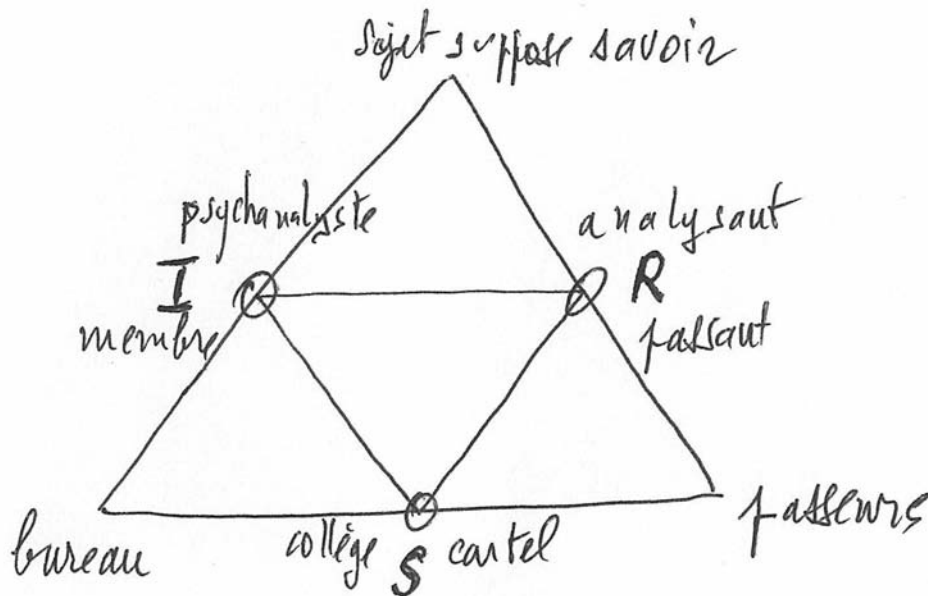


Figure 6

Les trois lieux et trois temps seront alors abordés comme trois ensembles à chacun trois éléments.

### Descriptif

Pour le dispositif, il y a le ternaire passant, passeur, cartel (anciennement appelé jury). J'y reviendrai.



Pour la cure je me suis appuyé sur le dire de Lacan que dans l'analyse le sujet supposé savoir est un « constituant ternaire » entre les deux partenaires, analyste et analysant<sup>9</sup>. Il sert de « pivot » qui, en faisant jouer les deux partenaires comme « les pales d'un écran tournant<sup>10</sup> », mène à la séparation de  $a$  et de  $\$$ , de  $a$  qui détermine la division du sujet, cette séparation marquant la fin de l'analyse.

Pour le ternaire de l'école, j'ai choisi les termes de « membres » de l'association, de « bureau » comme instance de direction de l'association ou école qui fait fonctionner la passe, et de « collègue<sup>11</sup> », ce lieu de l'école d'où sont tirés au sort les membres du cartel de passe ayant à entendre les passeurs et à procéder à la décision d'une nomination ou pas.

Ces trois ternaires peuvent être envisagés séparément pour plus de clarté, mais ce qui compte est leur articulation. En l'occurrence, celle-ci s'opère au niveau de la coïncidence de trois des sommets des triangles participant à la mise à plat du tétraèdre. Ces coïncidences sont les transformations, ou identifications, qui s'effectuent pour un sujet dans son passage d'un triangle à l'autre : l'analysant du ternaire cure avec le passant qu'il devient dans le ternaire dispositif ; le cartel coïncide avec le collègue dont il est issu ; le membre de l'école avec le psychanalyste qu'il peut être.

Ces données demandent à être plus affinées et argumentées mais elles constituent une base de départ.

De départ pour la question de savoir jusqu'à quel point il est possible de parler du dispositif indépendamment de l'école à laquelle il se rattache, étant entendu qu'il y a une distinction à faire entre les deux et qu'on ne saurait accepter leur condensation sous le terme unique « la passe ». Il faut faire la distinction des deux termes pour poser leur articulation.

À partir de cette articulation nécessaire de deux choses distinctes se posent trois séries de questions.

*Première série de questions.* Le dispositif a-t-il une consistance telle qu'il puisse s'adapter à n'importe quelle école ? Qu'est-ce qui change pour l'école dans cet arrimage et inversement qu'est-ce qu'une école particulière change au fonctionnement de ce dispositif ?

Les variations dans le fonctionnement qui existent d'une école ou association à l'autre sont-elles ou non compatibles avec un même dispositif ? Dans ce cas à quel titre peut-on toujours parler de « la passe » au singulier ?

*Deuxième série de questions.* Comment compte-t-on ? L'arrimage du dispositif à l'école se fait-il sur un mode ensembliste, où les trois sommets de l'école et les trois sommets du dispositif seraient comptabilisés comme les

---

<sup>9</sup> Jacques Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », *Autres écrits*, op. cit., p. 249.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 254.

<sup>11</sup> La désignation varie selon les associations. « Collège » est le terme en cours dans le dispositif commun de passe de L'EPSF et de la lettre lacanienne ; « groupe des nommants » est le terme pour l'ELP ; « groupe des AE » pour l'APJL.

unités (cinq ou six) d'un même ensemble ? Ou bien faut-il compter séparément les trois éléments du dispositif comme unités et l'école, *dans son ensemble*, comme *un-en-plus*, soit compter quatre termes ? Quel est par ailleurs le statut de la place vide centrale dans la mise à plat du tétraèdre ? C'est l'espace dont les sommets sont représentés par les trois transformations que nous avons posées (membre, analyste ; analysant, passant ; cartel, collègue). Cela irait dans le sens de traiter le problème avec la dynamique du nouage borroméen (à 4, 5, 6 anneaux). Mais à ce stade ce serait aller trop vite et risquer de comprendre à côté. Le tétraèdre sert aussi à ralentir la marche.

*Troisième série de questions.* Un dispositif ternaire peut-il s'arrimer à plusieurs écoles à la fois ? La réponse est oui. C'est ce qu'ont réalisé depuis 2000 deux écoles, l'EPSF et *la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse*, en faisant fonctionner un dispositif commun. Reste en suspens l'étude des modalités qui permettraient à d'autres associations de ce se joindre à ce fonctionnement.

Reprenons ces questions à partir du dispositif de la passe. Des points sont, me semble-t-il, établis.

#### *De la ternarité du dispositif*

D'abord que ce dispositif a une structure ternaire, passant, passeurs, cartel, qui lui donne une consistance par lui-même. C'est attesté par l'indication de Lacan, dans son « Discours du 6 décembre 1967 », que « sa Proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person*<sup>12</sup> ». En outre je reprends à mon compte l'expression « tracé de l'acte » que Brigitte Lemérier a trouvée pour « penser l'ensemble du dispositif » :

Nous devons penser le dispositif dans son ensemble comme un certain tracé de l'acte psychanalytique, ce qui est tout différent [de considérer que le passant construit un bout de savoir sur lequel le cartel porte un jugement]. Le passant est à l'initiative de ce tracé ; il initie le tracé, lui impulse un certain mouvement, une certaine suite. C'est dans l'erre de l'acte effectué par le passant que le tracé se poursuit et se boucle avec la réponse du cartel. [...]

Si nous prenons au sérieux que le dispositif est à penser comme un tracé complet de l'acte, nous devons considérer qu'une clinique de la passe n'est pas une clinique des passants mais une clinique de l'ensemble du dispositif<sup>13</sup>.

L'école est-elle incluse ou pas dans cet ensemble ? C'est ce qui est en question pour nous aujourd'hui. Nous le reprendrons plus loin.

Pour en rester au seul dispositif, j'ajouterai que les sept écoles ou associations qui en France ont reconduit la procédure de la passe avec nomination, ont adopté ce dispositif ternaire, quand bien même avec des variations dans les modes de désignation et de composition des cartels ou jurys.

---

<sup>12</sup> Jacques Lacan, « Discours à l'EFP » du 6 décembre 1967, *Autres écrits*, op. cit., p. 265.

<sup>13</sup> Brigitte Lemérier, « Esquisse. Contribution à une clinique de la passe », *Essaim*, n° 15, Ramonville Saint-Agne, Érès, p. 15.

On peut donc en conclure que le *dispositif* de la passe possède une consistance qui le fait tenir par lui-même, qu'il est un noyau structural stable, qui pourrait en principe s'adapter à n'importe quelle école voulant faire fonctionner la passe avec nomination.

C'est là que revient la question sur le lien du dispositif à l'école qui le fait fonctionner. Car l'école n'est pas incluse dans la structure ternaire du dispositif, ni l'inverse d'ailleurs, comme une poupée russe. Préciser l'articulation du dispositif et de l'école ne peut pas se faire si on ne lève pas la confusion dans laquelle on les tient.

Si l'on considère comme valide que la structure ternaire du dispositif a sa consistance propre, l'école ne fait pas partie de cette ternarité, sinon de façon implicite. Pour expliciter le lien du dispositif à l'école il faut donc recourir à d'autres références que la ternarité du *Witz*. Celles-ci seront des références topologiques.

### *Souplesse du lien entre le dispositif et l'école*

Historiquement un lien entre dispositif (qui procède à nomination) et école (qui déclare cette nomination) a toujours existé.

La passe a été créée en 1967 dans une école, l'EFP, qui existait depuis 1964. Il s'agissait alors de renouveler la fonction et la modalité du recrutement des AE dont la catégorie existait déjà, mais désignée par cooptation. Lacan a alors été jusqu'à inscrire sur le graphe la place de l'AE (en  $\$$ ) ainsi que celle de l'AME (en  $S(A)$ ), des passeurs (en  $\$ \langle D$ ), des psychanalysants tout venant (en  $A$ )<sup>14</sup>.

Le *tracé* du graphe justifie par avance le terme « tracé de l'acte » que nous avons rencontré. À ceci près que pour Lacan ce tracé inclus à la fois des éléments du dispositif *et* des éléments de l'école, qu'il y a prise en masse du dispositif dans le bloc de l'école, tandis qu'en ce qui nous concerne, nous avons utilisé « tracé de l'acte » pour parler du dispositif seul, même si l'article de Brigitte Lemérier est empreint d'un certain flou sur ce point précis de la différenciation de l'école et du dispositif.

Il reste que l'articulation dispositif-école était une articulation topologique et que le dispositif n'était pas pensable en dehors de l'EFP, ni indépendamment de la cure, pour rappeler notre tétraèdre.

Pourtant Lacan fit une tentative de sinon rompre le lien dispositif-école du moins de le remanier fortement. Ce fut le cas en 1974, quand il voulut créer une école en Italie *dans la suite* de la mise en route d'une procédure de passe. Il s'agit d'une histoire complexe, qui n'a pas abouti, et nous ne la retracerons pas ici<sup>15</sup>. Mais nous pouvons en tirer un enseignement pour notre propos. Par rapport

---

<sup>14</sup> Jacques Lacan, « Première version de la Proposition », *Autres écrits*, op. cit., p. 590.

<sup>15</sup> Erik Porge, « La lettre aux Italiens... et à quelques autres », *Psychanalyse*, n° 9, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2007.

à ce qui s'était passé à l'EFP, le lien temporel entre dispositif et école était inversé, puisqu'il s'agissait d'anticiper l'école dans un lien de séparation d'avec le dispositif. Celui-ci s'appuyait sur un « tripode » de trois analystes désignés par Lacan (et en analyse avec lui), Muriel Drazien, Giacomo Contri, Armando Verdiglione, qui devaient jouer le rôle de passeur et peut-être de jury. Mais la procédure à suivre n'était pas explicitée, elle restait très ouverte, trop ouverte.

La nomination devait valoir comme entrée dans la nouvelle association et la constituer comme telle. Aurait-ce été une école d'AE ? En tout cas il n'était pas prévu qu'il y ait des AME. D'autre part l'EFP n'était pas comme telle, officiellement, partie prenante de cette expérience et donc on ne sait pas si le dispositif se serait arrimé à l'EFP. De toute façon cela aurait posé la question de l'arrimage à deux écoles, l'EFP et l'association italienne.

Même si cette tentative a raté, elle confirme la consistance comme telle du dispositif et suggère qu'il faut penser de façon spécifique le lien à l'école mais pas de façon figée, immuable. Il peut se moduler selon les circonstances et aussi mettre en jeu plusieurs associations. De même la fonction de l'AE n'est pas figée dans le marbre et pour l'éternité. L'AE est « à eux », ceux qui, au présent, passent.

On constate que déjà du temps de Lacan il y a eu un « bougé » de l'AE, d'abord désigné par cooptation au début de l'EFP en 1964, puis nommé à l'issue de la procédure de la passe à partir de 1969, puis anticipant l'école en Italie en 1974. À cela il faut ajouter la période de la *Cause Freudienne*, après la dissolution de l'EFP, entre 1980 et 1981, période pendant laquelle ne furent reconduits que dix des AE de l'ex-EFP et seulement pour trois ans.

Après la mort de Lacan et dans les associations qui ont adopté la passe avec nomination, les liens du dispositif à l'association sont assez variables, nous ne pouvons les mentionner tous : la durée de nomination de l'AE peut être limitée, l'AE coexiste ou pas avec la catégorie AME, l'association prend ou pas le nom d'école...

Je me limiterai aux liens qui existent pour les deux écoles qui ont un dispositif en commun, l'EPSF et *la lettre lacanienne*.

À l'EPSF le lien dispositif-école subit les tensions de deux forces contraires. Une force de resserrement du lien : d'une part le collège est désigné par les derniers AE nommés qui se voient là confier une tâche institutionnelle et d'autre part le président de l'EPSF est choisi parmi les AE ou les membres du collège sur proposition de ces mêmes membres du collège.

À cette force de resserrement du lien école-dispositif s'oppose, au moins sur le principe, le fait que l'EPSF ait reconduit comme AE de son école les AE nommés précédemment dans d'autres écoles, l'EFP ou *L'école de la Cause Freudienne* (ECF). Son texte d'orientation de 1994 le justifie en soutenant que « l'AE nommé par le dispositif d'une école n'est pas seulement AE de cette école, aucune n'épuisant la question de l'école ». Enfin, elle a accepté la greffe sur son dispositif d'une autre école, *la lettre lacanienne*, où le

lien entre dispositif et école, qui existe, est beaucoup moins serré, car il est limité à la désignation du collègue par les derniers AE.

Aujourd'hui qu'il y a multiplicité d'écoles et dispersion des analystes, la question de savoir jusqu'où l'AE nommé par un dispositif est-il dépendant d'une école, fait partie des questions sensibles à débattre. Peut-il être AE de plusieurs écoles, non pas successivement mais simultanément ? Reste-il AE (nommé par le dispositif) s'il ne s'inscrit pas à une école ?

Entre l'EPSF et *la lettre lacanienne*, une école de la psychanalyse il y a l'unité d'un dispositif qui s'arrime de façon différente à deux écoles au fonctionnement différent. Qu'est-ce qui empêcherait par principe que d'autres écoles s'associent pour faire fonctionner un même dispositif ?

### *La qualité de membre de l'école et l'AE*

Nous venons de voir que l'un des liens qui existe entre le dispositif et l'école est l'AE. Sa qualité de membre de l'école le met à cette place de jonction. Et de jonction il y en a bien besoin. Car AE et membre de l'école ne relèvent pas de la même logique. La qualité de membre fait partie d'une logique d'attribution, dans un ensemble fini. La qualité d'AE fait partie d'une logique de l'ex-sistence, sans aucun attribut d'inhérence. Dans sa *Lettre aux Italiens* Lacan évoque le « probable de l'ex-sistence de l'analyste ». Que ces deux logiques soient amenées à se croiser chez l'AE n'est pas le moindre intérêt de s'occuper du lien école-dispositif. D'autant que l'on constate que ce lien fait apparaître des trous et a donc une dimension topologique, qui rejoint les questions de l'identification.

En effet le dispositif est supporté par tous les membres d'une école (quand il n'y a qu'une seule qualité de membre, ce qui est le cas à *la lettre lacanienne*) mais il fonctionne avec et pour des non-membres : le passant n'est pas nécessairement membre mais peut le devenir s'il est nommé AE.

La désignation des passeurs est accomplie par des analystes membres mais cela n'implique pas que ces passeurs le soient.

Le cartel est composé de membres mais pas seulement car le *plus-un* peut ou doit (à l'APJL) être extérieur à l'association. Pour le dispositif commun à l'EPSF et *la lettre lacanienne*, il y a des membres des deux écoles.

En outre, quand le cartel écoute le témoignage transmis par les passeurs, il fait abstraction (de *abs-traherer*, analyser, décomposer, séparer) de la qualité de membre éventuelle du passant. Celle-ci, si elle existe, est mise en suspens. Le passant est séparé d'une identité d'appartenance, d'appartenance à l'ensemble « école ». Il n'y a pas « d'analysant d'école » comme cela a pu être dit à tort<sup>16</sup>. Ni de passant d'école. La passe interroge l'identification du sujet, elle ne peut pas fonctionner avec une préemption ou un *a-priori* sur celle-ci.

---

<sup>16</sup> C'est ce que dénonce aussi Pierre Bruno dans *Psychanalyse* n° 1, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2004, p. 55.

C'est pourquoi aussi, même s'il y a un entretien préalable de celui qui fait une demande de passe, cet entretien ne doit pas se transformer en présélection, c'est-à-dire en évaluation de la conformité du sujet aux idéaux de l'association (ce qui ne signifie pas que celle-ci se réduise à ceux-là. La passe n'est pas obligatoire et il y a d'autres moyens pour faire valoir une logique d'existence dans l'association).

C'est à ce prix que le passant, s'il est nommé AE, puisse ne pas s'identifier, à son insu même, comme gardien du temple de l'école et puisse rester ouvert « à eux », aux quelques autres. La fonction d'AE est d'*AErer*, de maintenir l'écart entre la logique attributive et celle de l'ex-sistence.

Le lien du dispositif à l'école est un lien de séparation, soit un lien topologique où intérieur et extérieur sont mis en continuité. À lui s'applique, selon nous, cette phrase que l'on trouve quasi à l'identique dans la séance du 6 décembre de *l'Acte psychanalytique* et du « Discours à l'EFP » que Lacan prononça le même soir : « [...] le désir de l'analyste est-il ce lieu dont on est hors sans y penser mais où se retrouver c'est en être sorti pour de bon, soit cette sortie ne l'avoir prise que comme entrée [...] »<sup>17</sup>. On est hors sans y penser dans le dispositif de passe et on s'y retrouve comme membre de l'école...

### *Redoublement de la nomination*

Plus nous essayons de cerner ce lien du dispositif à l'école, plus nous voyons qu'il ne se réduit pas au trait d'esprit et qu'il faut prendre en compte des fonctions topologiques de nouage, de bord de trou, de tours, de retours et de détours, de retournement et d'enveloppement.

Ces fonctions trouvent à s'accomplir aussi dans le fait que l'école rende publique (au public élargi, « quelconque », de l'*Öffentlichkeit*) la nomination décidée par le public (*Publikum*) restreint du cartel. Une autre passe a lieu dans la passe, celle du *Publikum* à l'*Öffentlichkeit*<sup>18</sup>.

On pourrait dire : dans la jonction du dispositif ternaire à l'école il y a passage d'un dispositif restreint à un dispositif généralisé de la passe. Ce passage est corrélatif d'une sorte de redoublement de la nomination.

La nomination — à différencier de la désignation et de la référence ou *Bedeutung* — est selon nous une dimension inséparable de la passe<sup>19</sup>. De quelle nomination s'agit-il ? Peut-elle se décomposer entre les différents temps du tracé de l'acte : dans la demande du passant, dans sa rencontre avec les passeurs, dans la transmission au cartel ? Sur quels éléments le cartel prend-il sa décision finale ? Comment et à quelles conditions les deux lettres AE, les mêmes pour chacun (en ce sens elles renvoient à l'universalité de la destitution subjective de

---

<sup>17</sup> Jacques Lacan, « Discours à l'EFP », *op. cit.*, p. 266.

<sup>18</sup> Pour cette distinction, cf. Mayette Viltard, « Les publics de Freud », *Littoral*, n° 17, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1985.

<sup>19</sup> Erik Porge, *Des fondements de la clinique psychanalytique*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2008, chap. 9 et 10.

§), peuvent-elles tenir lieu de la nomination si on ne réduit pas celle-ci à un titre, au titre de membre particulier, de VIP d'une association ?

Ces questions ont déjà fait l'objet sinon de débats contradictoires, d'émissions de thèses variées.

Je voudrais y revenir sous le seul angle du lien dispositif école. La nomination est décidée par un cartel qui se dissout après cet acte, dissolution qui, me semble-t-il, est affine à l'acte de nomination en tant qu'il s'opère dans le clivage. La nomination du passant est ensuite transmise au public de l'école et au-delà à tout public. Qu'il soit devenu ou soit déjà membre de l'école, le passant y est alors désigné comme AE. Selon les écoles cela peut lui donner l'accès à certaines tâches (désignation du collège par exemple), en tout cas susciter une certaine attente de la part des autres membres de l'association. Or l'école ne se dissout pas en désignant l'AE, personne n'y songerait d'ailleurs. Il y a donc une certaine hétérogénéité entre le temps du dispositif et celui de l'école. Dans le temps du dispositif il y a de la discontinuité (dissolution) et dans celui de l'école de la continuité.

Entre ces deux temps, deux lieux il y a une sorte de hiatus dont, dans le meilleur des cas, témoigne l'embarras de ceux qui ont été nommés. Un contre exemple a été fourni récemment par la diffusion sur *Internet* de l'exposé d'un analysant de Jacques-Alain Miller au cours du 25 mars 2009 de ce même Jacques-Alain Miller (JAM), exposé où ce dernier commente les interventions qu'il a faites, tandis que son analysant explique comment son analyse conduite selon les principes enseignés par JAM l'a naturellement conduit à faire la passe et à être nommé en conformité à l'enseignement de JAM<sup>20</sup> !

À ne pas définir le lien de séparation entre cure, dispositif et école et s'y tenir, ça dérape assez vite.

La nomination par le cartel achève le tracé de l'acte dans sa structure ternaire. Que se passe-t-il quand ce tracé, non attribuable à une personne, bord d'une ex-sistence, reparaît sous forme des deux lettres, AE, accolées au nom propre d'une personne comme catégorie particulière de membre d'une école ? Pourquoi pas membre des deux écoles d'ailleurs, pour ce qui concerne la procédure commune à l'EPSF et à *la lettre lacanienne* ? Cela montre que la catégorie de membre d'une école n'est pas si négligeable et peut surmonter celle de l'AE.

### *Le lien de coupure du passage du dispositif à l'école*

Encore une fois, ces deux temps deux lieux sont à la fois liés et disjoints. C'est ce que nous appelons un *lien de coupure* dont le support est l'opération de *coupure* de surface (tore, bande de Moebius) qui produit un lien

---

<sup>20</sup> *Ten line news*, n° 453, nouvelle série, lundi 30 mars 2009, numéro extraordinaire édité sur Uqbar par Luis Solano.

nodal. Une certaine coupure d'un tore trois fois troué équivaut à un nœud borroméen à trois<sup>21</sup>.

Quel lien de coupure va-t-il pouvoir rendre compte de l'articulation des trois lieux trois temps de la passe (cure, dispositif, école) ?

Nous devons là presser le pas quitte à revenir en arrière ensuite.

Une articulation des trois volets du tétraèdre mis à plat initialement révèle que le nœud borroméen était déjà là en pointillé en quelque sorte et qu'il entraîne une torsion moebienne du tétraèdre. Cela fait passer de la géométrie du tétraèdre à la topologie du nœud borroméen.

Plusieurs reprises du tétraèdre avec le nœud borroméen sont concevables. En voici une qui sert (et serre) notre propos : les six points de croisements d'un nœud à trois correspondent aux six points de jonction de la mise à plat :

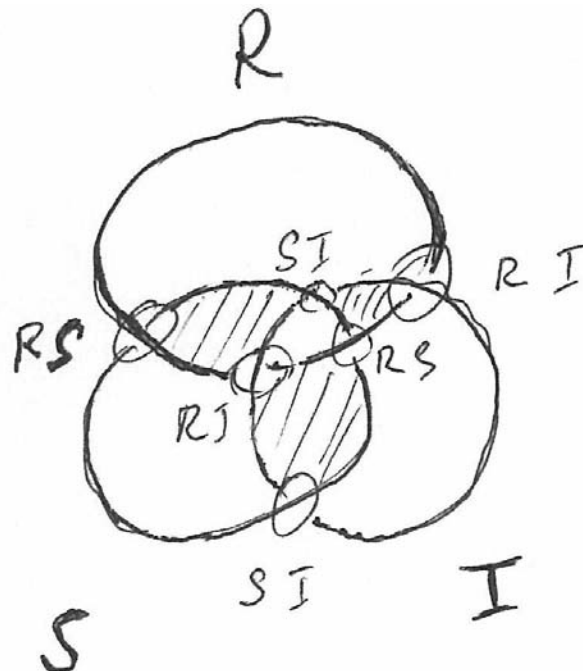


Figure 7

Ces points de jonction peuvent être désignés avec les lettres des deux cercles qui se croisent. En le reportant sur la mise à plat du tétraèdre on aura :

<sup>21</sup> Jean-Michel Vappereau, *Étoffe*, Paris, Topologie en extension, 1988. Dans son livre *Nœud*, J.-M. Vappereau dit que « le nœud est un accomplissement de coupure ».



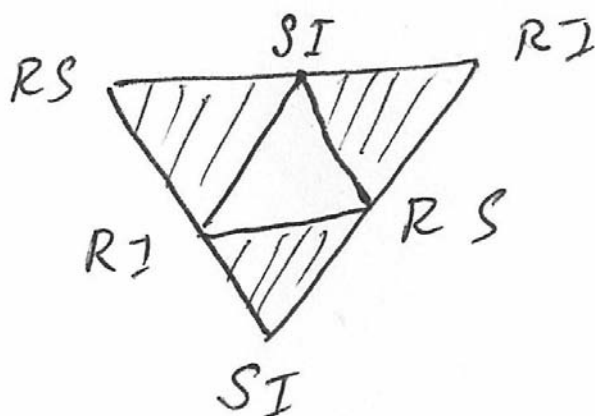


Figure 8

Le rabattement des trois volets pour reconstituer le tétraèdre donne :

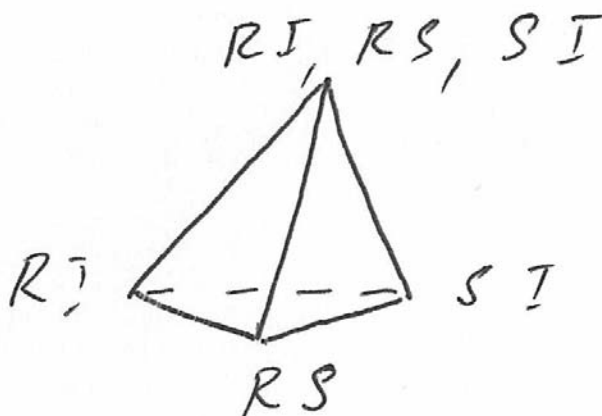


Figure 9

L'un des sommets, on le voit, est en fait un point triple RI, RS, SI. Pour le faire exister dans l'espace il faut concevoir le tétraèdre avec une structure moebienne, comme une surface qui se traverse elle-même, telle le cross-cap ou mieux la surface de Boy.

Ce passage à la structure borroméenne à partir du tétraèdre ne livre pas pour autant la sorte d'articulation qu'il y a entre le dispositif et l'école. Mais il nous permet de passer d'une forme quelque peu statique du tétraèdre à la dynamique propre au nœud borroméen.

Celle-ci va tourner autour du passage du nœud à trois au nœud à quatre, passage dont nous avons étudié les raisons dans un précédent article<sup>22</sup>. Ce passage est nécessité par la nomination du réel dans le nœud borroméen et a abouti, dans le séminaire *RSI*, au nœud à quatre dont le quatrième anneau est la dimension à part entière de la nomination. Ce passage est donc directement lié à la problématique de la nomination il se fait par elle et avec elle.

En ce qui concerne la nomination dans la passe nous avons distingué deux temps, ou plutôt un redoublement de celle-ci dans son passage au public

<sup>22</sup> Erik Porge, « L'erre de la métaphore », *Essaim* n° 21, Toulouse, Érès, 2008.

élargi. Dans le temps du dispositif la nomination conjoint du réel (la passe comme acte, le dire du passant, désir de l'analyste en acte, pas à analyser<sup>23</sup>) et une émergence de symbolique (la reconnaissance du tracé de l'acte par le cartel au travers des dits qu'il entend). Dans ce temps on aurait donc un lien réel-nomination symbolique, R-Ns<sup>24</sup>. L'imaginaire n'est pas absent de l'opération mais disons qu'il ne serait plutôt mis dans les dessous.

Dans le temps de déclaration et d'inscription à l'école d'une nomination à la fonction d'AE, il y aurait effectuation du lien à l'imaginaire (du fait du croisement avec la logique ensembliste de membre). Le lien se ferait alors entre S et I, le symbolique étant celui du marquage de la nomination symbolique et désubjectivante de la fonction AE comme trait comptable, unaire.

Nous aurions donc pour aboutir R-Ns qui se noue à S-I :

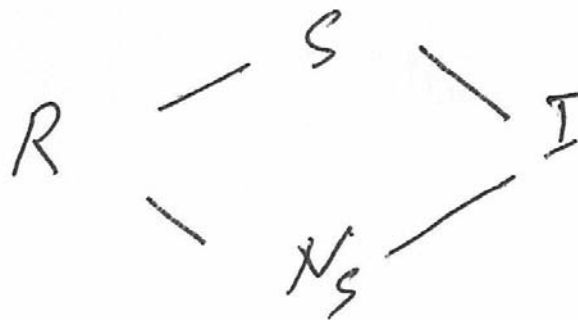


Figure 10

C'est-à-dire le schéma du nœud borroméen à quatre par lequel Lacan, à la fin de *RSI*, désigne le symptôme comme couple S-Ns (les couples I-Ni et R-Nr, correspondant respectivement à l'inhibition et à l'angoisse). Le symptôme est une nomination issue du symbolique nécessaire à soutenir le réel du nœud borroméen. C'est la réponse que trouve Lacan à la fin de *RSI* pour répondre à la question qu'il se pose au début : « quelle est l'erre de la métaphore ? ».

Si notre approche est juste, le lien de coupure entre le dispositif de passe et l'école serait donc de l'ordre dynamique du passage d'un nœud à trois à un nœud du symptôme ou de sa révélation auparavant latente.

Identification au symptôme ?

En est-il de même pour le passage de la cure au dispositif ? Cela ne paraît pas invraisemblable.

L'hypothèse est qu'à chacune des trois jointures (cure-dispositif ; dispositif-école ; école-cure) des trois ternaires de notre tétraèdre primitif éclore un passage par le nœud à quatre. Mais ce ne serait pas forcément celui du symptôme, ce pourrait être celui de l'inhibition ou de l'angoisse.

<sup>23</sup> Jacques Lacan, « Discours à l'EFPP », *op. cit.*, p. 275.

<sup>24</sup> Ns = nomination symbolique ; Ni = nomination imaginaire ; Nr = nomination réelle.

